

LOT CYBER :

SUR UN PLAN TECHNIQUE

1/ Est-ce que des sauvegardes des données et des éléments critiques du système informatique:

- sont réalisées a minima toutes les semaines avec une rétention minimale de 2 semaines ?

Oui

- sont des sauvegardes déconnectées, des sauvegardes immuables, ou des sauvegardes sécurisées ?

Oui : sauvegardes déconnectées sur bandes LTO

- sont des sauvegardes documentées et testées au moins annuellement ?

Oui

2/ Un logiciel antivirus est-il installé sur tous les postes de travail et serveurs Windows et est mis à jour au plus tard 15 jours après qu'une mise à jour soit disponible ?

Oui

Disposez-vous d'une solution EDR/XDR ? Si oui, est-il managé en interne ou en externe ?

Oui, SOC managé externalisé

3/ Les accès à distance au système informatique (VPN, SaaS, O365, Citrix, etc) nécessitent-ils tous une authentification à deux facteurs (2FA)

Oui

pour tous les dirigeants ? et tous les administrateurs informatique ?

Oui

pour tous les utilisateurs ?

Oui

SUR UN PLAN INSTITUTIONNEL

1/ Un autre établissement doté de sa propre personnalité juridique (CCAS, CDE...) partage-t-il votre SI observant par là même les mêmes règles de gestion / sécurisation du SI ?

Si oui merci de nous confirmer votre souhait de le prévoir comme assuré additionnel au marché à souscrire.

Non

Dans l'affirmative, merci de nous communiquer son SIRET, son budget de fonctionnement global et son effectif total

2/ Merci de nous confirmer votre budget de fonctionnement 2025 et votre effectif global.

7,262 K euros – 250 personnels salariés réguliers+ 400 intervenants irréguliers

3/ A défaut de pouvoir remettre un relevé de sinistralité pour n'être assuré au titre de ce risque, avez-vous subi un sinistre cyber d'un coût total supérieur à 50 000 €, que celui-ci ait été indemnisé ou non, durant les trois dernières années ? Si oui, merci de bien vouloir nous éclairer à son sujet.

Non (attestation jointe)

4/Exercez-vous une activité dans les domaines suivants :

o Transports aériens ou maritimes (y compris aéroports et ports) ? Si oui, merci de nous indiquer le montant du budget de fonctionnement correspondant à cette activité ? **NON**

o Entreprises de production et de distribution d'eau, de gaz et d'électricité ? Si oui, merci de nous indiquer le montant du budget de fonctionnement correspondant à cette activité ? **NON**

VOTRE COURTIER EN ASSURANCE

Ensemble, protégeons vos collectivités

Société ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES MINES ALBI CARMAUX
CAMPUS JARLARD
SERVICE MARCHES
81013 ALBI CEDEX 9

Saint-Céré le 14 août 2026

ATTESTATION DE SINISTRALITE

Contrat, N° AT381630
Compagnie : GENERALI

Nous attestons par la présente que le contrat **Cyber Risques** souscrit par Société ECOLE
NATIONALE SUPERIEURE DES MINES ALBI CARMAUX à effet du 01/01/2020 et échéancé au
01/01 est en vigueur à ce jour.

Aucun sinistre déclaré pour la période du 01/01/2020 au 14 août 2026.

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Evelyne DELPEYROUX

Collaboratrice d'Agence.
Gestionnaire Sinistre.



ACL COURTAGE
11 Rue Faidherbe 46400 SAINT-CERE
Tél : 05 65 38 32 32 - Fax : 05 65 38 32 52
contact@acl-courtage.fr
N° ORIAS 16 001 863

Tél : 05 65 38 32 32 @ : contact@acl-courtage.fr www.acl-courtage.fr

Adresse : 11 Rue Faidherbe 46400 St CERE

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi 8h30 à 12h & 13h30 à 18h, le samedi 8h30 à 12h30

ACL COURTAGE SARL - société de Courtage d'assurances au capital de 2 000,00 € dont le siège social est sis Laparro 46400 St JEAN L'ESPINASSE et immatriculée sous le N° 818 660 771 RCS CAHORS - Enregistrée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le N° 16 001 863 - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances - Sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Talbott 75009 Paris (www.acpr.banque-france.fr) ACL COURTAGE exerce son activité en application de l'article L 520-1 II b du code des assurances - la liste des compagnies d'assurances partenaires est disponible sur demande.